

## Lutte contre les incivilités à la station taxis de la gare

De nombreuses incivilités, stationnement et dépose-minutes sauvages sont constatés sur le parvis de la gare, en particulier sur la station réservée aux taxis, les empêchant d'exercer leur profession dans de bonnes conditions. La Police municipale mène régulièrement des opérations de contrôle.

Plusieurs opérations de verbalisation ont encore récemment eu lieu à proximité de la gare, spécifiquement pour contrôler le respect des places réservées aux taxis. **36 procès-verbaux ont ainsi été dressés le weekend dernier.**



© Alain FISCHER, Ville de Grenoble 2021

En complément, un dispositif de contrôle d'accès à la zone taxi sera installé prochainement. Les travaux débuteront le mois prochain.

La Ville rappelle à toutes et tous que le dépose minute est situé côté Europole, de l'autre côté de la gare, rue de la Frise, et ce depuis février 2017. La Ville de Grenoble a saisi la Métropole fin 2021 afin que celle-ci mette en place un plan d'action pour coordonner les différents partenaires (SNCF, opérateurs des cars, taxis, usagers...), renforcer le jalonnement en amont vers le dépose minute côté Europole et lancer une campagne de communication pour sensibiliser et rappeler ce fonctionnement.

La Ville s'y associera et poursuivra les opérations de verbalisation dans les mois à venir afin de faire cesser ces incivilités.